

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2026

1.1–Règlement intérieur du Conseil Municipal de la Commune de Carros

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.2– Délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.3- Délégation de Fonction et de Signature aux Adjointes au Maire et aux Directeurs

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.4 – Désignation du correspondant défense

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.5- Élection des délégués appelés à siéger au sein du Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée (S.I.C.T.I.A.M.)

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.6- Élection des délégués appelés à siéger au sein du Comité du Syndicat Mixte d'Études de la Basse Vallée du Var (SMEBVV)

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.7- Élection des délégués appelés à siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) « nappe basse vallée du Var »

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.8-Élection des délégués appelés à siéger au sein du Comité du Syndicat Mixte de l'École Départementale de Musique – Conservatoire départemental de musique

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.9- Élection des délégués appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte du parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (PNR)

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.10 – Création d'une commission d'appel d'offres- fixation des règles de dépôt des listes de candidats

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.11– Election des membres de la commission d'appel d'offres

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.12– Création d'une commission de délégation de service public- fixation des règles de dépôt des listes de candidats

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.13 – Election des membres de la commission de délégation de service public

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.14 – Création de la commission consultative des services publics locaux et élection de ses représentants

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.15 – Election des membres de la commission consultative des services publics locaux

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.16 –Création d’une Commission communale de sécurité

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.17 – Adhésion à l’association des communes forestières des Alpes-Maritimes et sa fédération nationale

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.18- Nomination des représentants de la commune au sein du conseil d’administration et de la commission permanente du collège de Carros

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.19–Indemnités de fonction des Élus

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.20–Indemnités de fonction des Élus-Majoration cantonale

Rapporteur : le Maire ou son représentant

1.21 – Présentation du rapport sur les orientations budgétaires (ROB) et débat sur les orientations budgétaires (DOB) du Budget principal de la Commune

Rapporteur : le Maire ou son représentant